



# CATALOGUE DES FORMATIONS

2024

CATA/FORCLI/DG/001/V2

## Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT)

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Introduction : pourquoi une formation LCB-FT ?
- II. Définitions importantes
- III. Mécanismes et fonctionnement du blanchiment et du financement du terrorisme
- IV. Impacts de la 4ème Directive et de la 5ème Directive
- V. Les spécificités de la LCB-FT dans votre secteur d'activité
- VI. Dispositif LCB-FT d'un assujetti
- VII. Le recours à des intermédiaires
- VIII. La déclaration de soupçon

*Possibilité de coupler cette formation avec la formation Abus de marché*

## Abus de Marché

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Préambule
- II. Les 3 concepts qui forment la notion d'abus de marché
- III. Illustrations : cas d'abus de marché
- IV. Demain : vers une révision de MAR ?
- V. Sanctions récentes
- VI. Encadrement des abus de marché au sein d'une SGP

*Possibilité de coupler cette formation avec la formation LCB-FT*

**AGAMA Conseil** – 9, Rue de la Paix - 75002 PARIS

SAS au capital de 20.070 € - SIRET 791 138 993 00039 - RCS Paris – APE 7022Z – N° TVA Intracommunautaire FR 39 791 138 993

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11155773975. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Référencé auprès de Datadock

## Directive sur la Distribution d'Assurance

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Champ d'application
- II. Points clés des réformes
- III. Outils à mettre en place

## Entrée en relation

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Introduction
- II. Fondements juridiques
- III. Périmètre de l'activité
- IV. Le parcours client
- V. Les sanctions et accords de composition

## Nouvelles dispositions réglementaires MiFID II, PRIIPs, DDA,

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Champ d'application
- II. Points clés des réformes

Outils à mettre en place

## Schémas de distribution des produits d'épargne

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Les obligations en matière de connaissance, d'évaluation et de catégorisation du client
- II. L'information à donner aux clients sur les instruments financiers et les services d'investissement
- III. L'obligation d'agir au mieux des intérêts du client, l'obligation de vérifier la caractère adéquat ou approprié du produit/service, le régime d'exécution simple
- IV. La politique d'exécution des ordres, la politique de sélection des intermédiaires, l'obligation d'avertir le client, le consentement exprès du client pour certains ordres
- V. Les charges et les commissions, la rétractation et l'annulation
- VI. Le contrat de services d'investissement et la capacité à contracter la procuration et l'intervention en qualité de mandataire, les comptes à titulaires multiples
- VII. L'insolvabilité du client particulier et la cessation de paiement de la personne morale

## Préparation de l'examen pour l'obtention de la carte professionnelle RCCI

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Le cadre réglementaire et institutionnel
- II. Les règles d'organisation applicables conformément au règlement général de l'AMF
- III. Les règles de bonne conduite applicables conformément au règlement général de l'AMF
- IV. La réglementation applicable aux abus de marché
- V. Pratique LCB/FT, attentes d'un dirigeant et mise en œuvre pratique des contrôles
- VI. Les spécificités du capital investissement, de l'immobilier
- VII. Modalités de calcul et de gestion des risques
- VIII. Revue des ratios UCITS, FIVG et FPGV

## Obligations réglementaires applicables aux Sociétés de gestion de portefeuille (SGP)

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Dispositif opérationnel d'une SGP
- II. Relation avec la clientèle
- III. Relation avec les tutelles
- IV. Nouveautés réglementaires

## Guides AIFM

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Définitions
- II. Thématiques de la Directive AIFM
- III. Réglementation applicable
- IV. Modalités de reportings
- V. Suivi des contraintes réglementaires

## Conformité réglementaire des CIF au regard des procédures de l'ACP et de l'AMF

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Tour d'horizon de l'évolution réglementaire et législative
- II. Autorités de tutelles et régulation des CIF
- III. Organisation et moyens nécessaires au respect des obligations réglementaires
- IV. Le contrôle des CIF au cœur de la protection de la clientèle

## Obligations d'un CIF dans le cadre de la relation client

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Maîtriser le cadre juridique du conseil en investissements financiers
- II. Comprendre les obligations réglementaires sur cette thématique
- III. Comprendre les enjeux en matière de responsabilité du conseiller
- IV. Sanctions et jurisprudence récente

## FATCA

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Les FFI
- II. Implications pour les PFFI : Obligation de Due Diligence
- III. Implications pour les PFFI : Obligation de Reporting
- IV. Implications pour les PFFI : Obligation de Retenue à la Source (Withholding Tax)
- V. Focus sur les SGP, les OPCVM et les Mandats

## FINANCE DURABLE

Durée : 7 heures

Type : intra-entreprise ou à distance

Tarif : 250 € HT par personne

Thèmes abordés :

- I. Introduction à la finance durable
- II. Accords et Règlementation pour une finance plus durable
- III. Stratégies d'investissement ISR
- IV. Les labels ESG et vert
- V. Communication vis-à-vis des investisseurs

### Nos critères :

- Une expertise des contraintes réglementaires applicables aux activités de nos Clients
- Une compréhension de leurs attentes dans un cadre législatif et réglementaire en constante évolution
- Des propositions de solutions « métiers » adaptées
- Un partage des connaissances acquises des meilleures pratiques et des schémas de distribution